



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25075735

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

06 JUIN 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0432 676 913**

Nom

(en entier) : **GSL PROXICAR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 177 - 6020 DAMPREMY**

Objet de l'acte : **Nominations**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2024:

"(...)

5. Décharge au Commissaire pour l'exercice social 2023

Par un vote spécial, l'Assemblée accorde à l'unanimité la décharge au Commissaire Réviseur pour l'accomplissement de son mandat lors de l'exercice écoulé.

6. Nomination du Commissaire

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire pour une durée de 3 ans à dater de ce jour.

Elle désigne la srl "DGST & PARTNERS -Réviseurs d'entreprises" dont les bureaux sont sis à 1170 BRUXELLES, Avenue E. Van Becelaere, 28A/71 laquelle a déclaré désigner comme représentant Fabio CRISI, réviseur d'entreprises. Le mandat de commissaire portera jusqu'à l'exercice clôturé le 31 décembre 2026

Les honoraires sont de 5300 € indexables annuellement

(...)

Fait à Charleroi, le 26/06/2024

Le Président,

Gustave GOEYENS

Administrateur "

Déposé en même temps, le Procès verbal de l'AG ordinaire du 26 juin 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).